

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au Règlement (UE) n° 2020/878

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU SOCIÉTÉ

1. IDENTIFIANT DE PRODUIT

Producto: PHEROBOAR

UFI: RGK0-Q0Q7-8001-1FM5

1.1 UTILISATIONS PERTINENTES IDENTIFIÉES ET DÉCOURAGÉES

UTILISATIONS PERTINENTES IDENTIFIÉES

Utilisation animale. Phéromones synthétiques pour détecter la chaleur chez les truies.

UTILISATIONS NON RECOMMANDÉES

Des usages autres que ceux recommandés.

1.2 FICHE TECHNIQUE DU FOURNISSEUR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FOURNISSEUR: MAGAPOR, S.L. - CIF : B-50365220 (MMRA-SCPF-0105)

ADRESSE: POLÍGONO CIENTIFICO TECNOLOGICO AGROALIMENTARIO VALDEFERRÍN –
AULADEI, CALLE 5

CODE POSTAL/VILLE: 50600 EJEA DE LOS CABALLEROS

TÉLÉPHONE: 976 662 914

PERSONNE DE CONTACT POUR PLUS D'INFORMATIONS: calidad@magapor.com

1.3 TÉLÉPHONE D'URGENCE

976 662 914 (disponible uniquement pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi de 8h30 à 14h)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (OSHA) : non dangereuse.

2.2 ÉLÉMENTS DE LA ÉTIQUETTE

Pictogrammes de danger : danger pour la santé, inflammable.



2.3 AUTRES DANGERS

Elle peut affecter le système nerveux central.

Elle provoque des irritations oculaires (catégorie 2B), réversible en quelques jours, ainsi que des voies respiratoires.

Classification selon le Système harmonisé mondial de classification et d'étiquetage des produits chimiques (GHS), basé sur l'éthanol.

SECTION 3. INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES COMPOSANTS

3.2 MÉLANGES

Composition : éthanol CAS 64-17-5 (80 %), eau CAS 7732-18-5 (10 %), propylène glycol CAS 57-55-6 (10 %), androsténone CAS 18339-16-7 (<0,002 %), androsténol CAS 1153-51-1 (<0,002 %).

Composants dangereux : éthanol dénaturé (96 %).

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : lavez immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirez les vêtements contaminés. En cas d'irritations cutanées persistantes, consultez un médecin.

Contact avec la peau : lavez immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirez les vêtements contaminés. En cas d'irritations cutanées persistantes, consultez un médecin.

En cas d'inhalation : apportez de l'air frais. En cas de troubles, consultez un médecin. Si vous ne respirez pas, fournissez une respiration artificielle ou de l'oxygène. Consultez un médecin.

En cas d'ingestion : rincez la bouche à l'eau. Ne provoquez pas de vomissements et consultez immédiatement un médecin.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS : AIGUS ET RETARDÉS

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

4.3 INDICATION DE TOUT SOIN MÉDICAL ET TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES À ADMINISTRER IMMÉDIATEMENT

Consultez un médecin immédiatement. Ne donnez jamais rien par la bouche à des personnes inconscientes. Ne provoquez pas de vomissements. Si la personne vomit, dégagez les voies respiratoires. Gardez la personne à l'aise en attendant des soins médicaux.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Le produit ne présente aucun risque particulier en cas d'incendie.

Utilisez les méthodes habituelles : eau, mousse et poudre sèche.

5.2 DANGERS SPÉCIFIQUES DÉCOULANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Inflammable, limite d'air 3,3 à 19 % (éthanol).

5.3 RECOMMANDATION POUR LE PERSONNEL DE POMPIERS

Empêcher les produits utilisés pour la lutte contre les incendies d'entrer dans les canalisations, égouts ou cours d'eau.

Selon l'ampleur de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection thermique, d'équipements respiratoires autonomes, de gants, de lunettes de protection ou de masques et bottes peut être nécessaire.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Récupérez immédiatement le matériel déversé en prenant les précautions indiquées à la SECTION 7 de ce document.

Précaution personnelle : Évacuez la zone de toute personne inutile. Retirez toute source d'inflammation jusqu'à ce que la zone soit exempte de risques d'explosion et d'incendie. Contenir la fuite et retirer la source si cela peut être fait en toute sécurité.

Libération d'air : Laissez les vapeurs se dissiper avant de revenir dans la zone affectée. Faible risque de toxicité inhalée.

Libération d'eau : matériau hydrosoluble. Contenez autant que possible et rincez les déchets dans les égouts avec beaucoup d'eau.

6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Évitez les rejets et/ou la contamination des cours d'eau naturels.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Petites déversements : collectez avec du sable ou d'autres matériaux absorbants non combustibles et collectez-les dans des contenants pour leur élimination ultérieure.

Grosses marées noires : mettez en place des mesures de confinement pour empêcher la déversée de s'étendre autant que possible pour une élimination ultérieure.

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Élimination : voir section 13

Protection personnelle : voir section 8

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SÛRE

Pendant l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Utilisez un équipement de protection individuelle (voir section 8).

Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau après chaque manipulation.



À utiliser uniquement dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer de poussière.

Manipulez et ouvrez le contenant avec sagesse. Évitez la contamination de l'environnement.

7.2 CONDITIONS DE STOCKAGE SÛRES, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conservez le récipient fermé dans un endroit frais (15 – 25°C), au sec et à l'abri de la lumière.

Conservez-les séparément de toute substance réactive, en particulier les oxydants.

Les contenants fermés ne présentent pas d'incompatibilités pour le stockage.

7.3 UTILISATIONS FINALES SPÉCIFIQUES

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

OEL TWA : 1000 ppm

Limite d'exposition temporelle, moyenne pondérée dans le temps

Le produit ne contient pas de substances à valeurs limites biologiques.

8.2 CONTRÔLE D'EXPOSITION

Protection respiratoire : non requise à température ambiante. Utilisez un équipement respiratoire autonome uniquement en cas d'incendie.

Protection de la peau : vêtements de protection.

Protection des yeux : l'utilisation de lunettes protectrices est recommandée. Évitez le contact direct avec les yeux.

Ventilation : Utilisation dans un espace ventilé.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Alcool
Point de fusion/gel	Non déterminé
Point d'ébullition	108oC
Inflammabilité	Inflammable
Limite supérieure et inférieure d'explosivité	Non applicable
Point d'Émotion	30-40°C
Température d'auto-allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
pH (dilution 30-37°C)	Non déterminé
Osmolalité (mOsm/kg)	Non déterminé

Conductivité (mS/cm)	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non déterminé
Solubilité	100 % de solubilité dans l'eau
Coefficient N-octanol/partition de l'eau	Non déterminé
Pression de vapeur (Pa) (à 20°C)	43
Densité et/ou densité relative	0.85
Densité relative de vapeur	Non déterminé
Caractéristiques des particules	Non applicable
Propriétés explosives	Non déterminé

9.2 AUTRES DONNÉES

Aucun.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Sujet à l'inflammation par décharge statique.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Ce produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage et d'utilisation recommandées (voir section 7) pendant 36 mois après la fabrication.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Ce produit n'a aucun risque de réactions dangereuses.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Évitez une manipulation et un stockage inappropriés. Évitez les températures élevées, l'exposition à la chaleur, aux étincelles et aux flammes.

10.5 MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Conservez ce produit dans son emballage d'origine. Ne l'utilisez pas à d'autres fins que celles recommandées. Peut attaquer les caoutchoucs et les plastiques. Il est sûr avec les métaux de base.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

CO, CO₂

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE RISQUES DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008

TOXICITÉ AIGUË

Les personnes qui développent une réaction anaphylactique au produit doivent recevoir une attention médicale immédiate. Constituants toxicologiques : éthanol

CORROSION OU IRRITATION CUTANÉE

LD50 dermique : 8285 mg/kg (sous-cutané – souris)

LÉSION OU IRRITATION OCULAIRE GRAVE

Aucune information n'est disponible.

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE

Inhalation LD50 : 20K/10h (rat)

MUTAGÉNICITÉ DANS LES CELLULES GERMINALES

Aucune information n'est disponible.

CARCINOGENÉICITÉ

Aucune information n'est disponible.

TOXICITÉ DE LA REPRODUCTION

Aucune information n'est disponible.

TOXICITÉ DES ORGANES SPÉCIFIQUES (STOT) – EXPOSITION UNIQUE

Aucune information n'est disponible.

TOXICITÉ DES ORGANES SPÉCIFIQUES (STOT) – EXPOSITION RÉPÉTÉE

Aucune information n'est disponible.

RISQUE D'ASPIRATION

LD50 oral: 5560 mg/kg

LDLO : 1400 mg/kg pour l'humain

11.2 INFORMATIONS CONCERNANT D'AUTRES DANGERS

Aucune information n'est disponible.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ

Toxicité environnementale : alcool éthylique à une concentration de 250 ppm/11 heures, toxique pour la faune marine.

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Cela n'augmente pas la concentration d'aucune composante de la chaîne alimentaire.

12.4 MOIBILITÉ AU SOL

Aucune information n'est disponible.

12.5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PTB ET mPmB

Aucune information n'est disponible.

12.6 PROPRIÉTÉS PERTUBATRICES ENDOCRINIENNES

Aucune information n'est disponible.

12.7 AUTRES EFFETS SECONDAIRES

Aucune information n'est disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS SUR LA MISE AU REBUT

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Leur rejet dans les égouts ou les cours d'eau n'est pas autorisé.

Il n'existe pas de réglementation européenne uniforme pour l'élimination des produits chimiques ou de leurs déchets. Les déchets chimiques sont généralement considérés comme des déchets spéciaux. L'élimination de ces déchets est réglementée dans les pays membres de l'UE par les lois et règlements applicables. Nous recommandons de contacter les autorités compétentes ou les entreprises autorisées de gestion des déchets, qui pourront vous conseiller sur la manière d'éliminer les déchets spéciaux.

Les déchets et emballages vides doivent être traités et éliminés conformément à la législation locale et nationale applicable. Respectez les dispositions de la directive 2008/98/CE concernant la gestion des déchets.

SECTION 14. INFORMACIÓN RELATIVA AL TRANSPORTE

14.1 NUMÉRO DE L'UN LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION

UN 1170

ERG (Identification des dangers n°) : 26

14.2 DÉSIGNATION OFFICIELLE DES NATIONS UNIES POUR LE TRANSPORT

Aucune information n'est disponible.

14.3 CLASSE(S) DE DANGER DE TRANSPORT

Classe ou division : 3

Code Hazchem : 2[S]e

Code de restriction du tunnel : D (sur route). En mer comme dans les airs, cela ne s'applique pas.

14.4 GROUPE DE CONDITIONNEMENT

Emballage IMDG : Groupe III

EAC 127

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG : Éthanol/Alcool éthylique

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES UTILISATEURS

Aucun.

14.7 EXPÉDITION EN VRAC SELON LES INSTRUMENTS DE L'IMO

Non applicable.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATIONS SUR LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE

Classification chimique, étiquetage et emballage : 3

Risque : 11 - inflammable

Sécurité : 7 - Gardez le contenant bien fermé

16- Éloignez-vous des sources d'allumage

L'éthanol, étant un liquide inflammable de catégorie 2, relève de la catégorie SEVESO : « P5c – Liquides inflammables » avec les seuils suivants :

- Niveau inférieur : 5 000 tonnes
- Niveau supérieur : 50 000 tonnes

Les dispositions spécifiques relatives à l'étiquetage, à l'emballage et à la manipulation des substances ou préparations dangereuses ne s'appliquent pas.

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) conformément au Règlement (UE) n° 2020/878.

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune information n'est disponible.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 CONTRÔLE DES CHANGEMENTS

Aucun.

16.2 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances, mais nous n'en assumons aucune responsabilité. Les utilisateurs doivent considérer ces données uniquement comme un complément à d'autres informations qu'ils ont recueillies eux-mêmes et doivent effectuer des tests indépendants quant à l'adéquation et à l'exhaustivité des informations provenant de toutes les sources afin d'assurer l'utilisation et l'élimination appropriées de ces matériaux, ainsi que la sécurité et la santé des employés, des clients et la protection de l'environnement. Les indications ne peuvent pas être transférées à d'autres produits. Tant que le produit est mélangé ou fabriqué avec d'autres matériaux, les indications de cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être transférées au nouveau produit produit.

16.3 ABRÉVIATIONS

Aucune autre information pertinente n'est disponible.